

Nevers, le 9 janvier 2020

COMMUNICATION

Prolongement de la gratuité sur le réseau de bornes de charge pour véhicule électrique déployées par le SIEEEN

Lors de la dernière Commission mixte paritaire du Syndicat Intercommunal d'Énergies, d'Équipement et d'Environnement de la Nièvre du 20 décembre 2019, une étude sur une éventuelle tarification a été présentée à l'ensemble des élus représentant des collectivités nivernaises.

Suite aux résultats de cette étude, **il a été décidé de prolonger d'une année supplémentaire la gratuité à l'accès des bornes de charge pour véhicule électrique du réseau déployé par le Syndicat**, afin d'avoir plus d'une année complète de recul sur l'ensemble du réseau pour une analyse plus cohérente des chiffres, afin d'être en mesure de fixer une tarification pérenne.



L'accès aux 36 bornes déployées par le SIEEEN sur la Nièvre reste donc gratuit jusqu'au 31 décembre 2020.

Fin 2020, une éventuelle tarification sera proposée aux membres de la commission mixte paritaire suite aux études qui seront effectuées de cette année.

Votre contact SIEEEN :

Bénédicte MARTIN - *Chargée de communication* - benedicte.martin@sieeen.fr
7, place de la République - CS10042 – 58007 NEVERS -Tél. 03 86 59 76 90 – poste 148 / Portable : 06 82 96 81 37

En savoir plus sur le Syndicat Intercommunal d'Énergies, d'Équipement et d'Environnement de la Nièvre

Le SIEEEN est un établissement public qui met ses compétences au service des collectivités nivernaises et de leurs administrés. Il s'agit d'un syndicat mixte ouvert à la carte auquel adhère l'ensemble des communes de la Nièvre ainsi que le Conseil départemental.

Créé en 1946 pour achever l'électrification du département, le Syndicat a depuis étendu ses activités à des domaines très variés : architecture, équipement, gestion des déchets ménagers, énergies renouvelables, groupement d'achat, thermie bois et gaz, éclairage public, installation d'infrastructures de recharge pour véhicule électrique, TIC, cartographie et SIG...

Plus d'infos : <http://www.sieeen.fr>



Bornes de charge pour véhicule électrique - Nièvre



→ **Propriétaire de véhicule électrique et hybride**, vous pouvez demander votre badge d'accès gratuitement, depuis le site internet du SIEEEN : <http://www.sieeen.fr>, afin de vous permettre d'accéder à la borne de charge pour véhicule électrique sur le réseau nivernais. Après avoir validé votre inscription en ligne, un badge d'accès vous sera envoyé par voie postale.

→ Vous pouvez également accéder à la borne **depuis votre smartphone, en flashant le QR code** sur l'emplacement de votre véhicule.